



Séance du 8 décembre 2023

## 56 Travaux de construction du CCAS – avenant n° 1 au lot 8

**Secrétaire de séance** : Jacqueline RAMELET

Étaient présents :

■ **Le président** : M. Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Le vice-président** : M. Cédric LEMAIRE

Mmes FAZAL, SAKHO, DUHIN, BOITEL, BOUM, MARCELY, BOCQUET

Étaient absents excusés :

Mme CAPON, CORBERAND

M. BROCHOT, MARTIN, MESLIEN, DUVAL

Étaient absents :

Mme M'BAYE, M. LUCAS

Nombre de conseillers devant composer le conseil d'administration : 17

Nombre de conseillers en exercice : 17

Nombre de conseillers absents non représentés : 8

Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés : 9

■ **Date de la convocation** : 04.12.2023

■ **Rapport de présentation** :

Monsieur Cédric LEMAIRE, Vice-président, expose :

Le Conseil d'Administration doit se prononcer sur une proposition d'avenant n°1 au lot 8 (Chauffage – Ventilation – Plomberie) du marché public relatif à la construction des nouveaux locaux du CCAS (dénommé AS2022-001-08) conclu avec la société RAMERY ENERGIES IDF OISE.

Cet avenant prend en compte divers travaux en plus-value pour la modification de la gamme des sèche-mains, d'un lavabo PMR supplémentaire ainsi que la création d'une attente pour les machines à boisson.

La dépense correspondante s'élève, pour le CCAS, à 5 202,05 € H.T, soit une augmentation de 4,47% par rapport au montant initial.

Le montant de ce marché s'élève donc désormais à 121 548,80 € H.T (soit 145 858,56 € T.T.C).

Vous êtes appelés à voter.

■ **Le Conseil d'administration** :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu le Code de la Commande Publique et notamment son article R2194-8 ;

Vu le budget du CCAS ;

Vu le marché public n°AS2022-001-08 relatif à la construction du CCAS conclu avec la société RAMERY ENERGIES IDF OISE le 10 mars 2022 ;

Vu le projet d'avenant n°1 à intervenir ;

Considérant que des travaux supplémentaires sont nécessaires ;

Considérant qu'il convient de conclure un avenant afin de prendre en compte ces dépenses supplémentaires ;



■ **Vote :**

Votants : 09          Pour : 09          Contre : 0          Abstention : 0

■ **Décide à l'unanimité :**

**Article 1 :** d'approuver les termes de l'avenant n°1 au marché public n°AS2022-001-08 susvisé à conclure avec la société RAMERY ENERGIES IDF OISE sise 8, rue du Bon Médecin – BP 574 à Beauvais Cedex (60005).

**Article 2 :** d'autoriser M. le Président, ou son représentant à le signer ainsi que tous les documents qui y sont liés.

**Article 3 :** Le montant de l'avenant s'élève à 5 202,05 € H.T (soit une augmentation de 4,47% par rapport au montant initial). Le montant de ce marché s'élève donc désormais à 121 548,80 € H.T (soit 145 858,56 € T.T.C).

**Article 4 :** d'imputer les dépenses correspondantes aux comptes prévus à cet effet du budget du CCAS.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier - 80000 Amiens - dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est certifiée exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application télérecours citoyen accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Date d'affichage : 11 DEC. 2023

Accusé réception de la Sous-préfecture

Pour le président et par délégation,  
Le vice-président

Cédric LEMAIRE

Pour le président et par délégation,  
Le vice-président du CCAS

Cédric LEMAIRE



DOCUMENT CERTIFIÉ EXECUTOIRE  
après dépôt en sous-préfecture le 14 DEC. 2023  
et publication ou notification le .....  
affiché le ..... 14 DEC 2023 .....  
CREIL, le .....



## AVENANT N° 1

### A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

#### **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CREIL**

80, rue Victor Hugo (à la signature du contrat)

2, rue Edouard Branly (nouvelle adresse)

60100 CREIL

Tel: 03.44.62.70.00.

### B - Identification du titulaire du marché public

#### **RAMERY ENERGIES IDF OISE**

8, rue du Bon Médecin

BP 574

60 005 BEAUVAIS CEDEX

### C - Objet du marché public

- Numéro du marché public : AS2022-001-08
- Objet du marché public : Construction du CCAS de Creil – Lot n°8 Chauffage – Ventilation - Plomberie
- Date de la notification du marché public : 10 Mars 2022
- Durée d'exécution du marché : 13 mois dont 1 mois de préparation
- Montant initial du marché public :
  - Taux de la TVA : 20%
  - Montant HT : 116 346.75 €
  - Montant TTC : 139 616.10 €

**D - Objet de l'avenant.**

## ■ Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant a pour objet la réalisation de divers travaux en plus-value et en moins-value. Le descriptif des prestations est détaillé dans le devis récapitulatif annexé au présent avenant.

## ■ Incidence financière de l'avenant

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :  
(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui (plus-value)

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 5 202.05 €
- Montant TTC : 6 242.46 €
- % d'écart introduit par l'avenant : + 4.47%

**Nouveau montant du marché public :**

- **Taux de la TVA : 20%**
- **Montant HT : 121 548.80 €**
- **Montant TTC : 145 858.56 €**

## ■ Incidence sur les délais

Le présent avenant n'a aucune incidence sur le délai d'exécution du marché.

**E – Clauses et conditions générales – Réclamation - Recours**

Toutes les clauses et conditions générales demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de différence.

Le titulaire renonce à toute réclamation et à tout recours pour tout fait antérieur à la signature par les parties du présent avenant. Il s'engage à ne demander aucune indemnité en ce qui concerne l'augmentation ou la diminution de la masse des prestations consécutive au présent avenant et la modification de délai correspondante.

**F - Signature du titulaire du marché public**

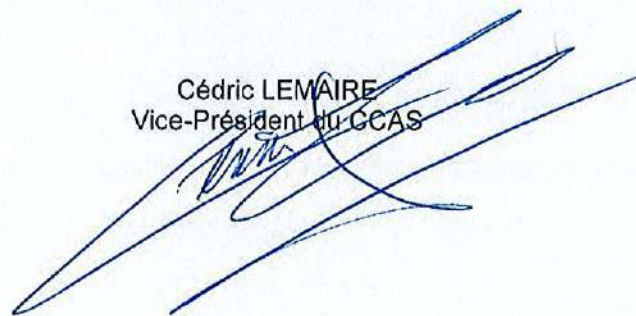
| Nom, prénom et qualité du signataire (*) | Lieu et date de signature | Signature |
|--|---------------------------|-----------|
|  |                           |           |

**G - Signature du pouvoir adjudicateur**

SLOW

FAIT EN UN SEUL EXEMPLAIRE A CREIL, LE

Cédric LEMAIRE  
Vice-Président du CCAS





**Entyté Génie Thermique & Electrique Travaux, Exploitation et Maintenance**  
ZA de l'Avelon  
8 rue du bon médecin  
BP574 60005 BEAUVAIS

**CCAS**  
80 rue victor Hugo

60100 CREIL

Devis N° : 2023AL-0186

Fait à Beauvais, le 08 juin 2023

**DEVIS DE TRAVAUX**

**Travaux supplémentaires encadrement, lavabo PMR et attente MAB**

**Lieu d'exécution :**

**Rue victor Hugo - 60 CREIL**

Entyté Génie Thermique & Electrique  
 Travaux, Exploitation et Maintenance  
 8 rue du bon médecin  
 BP574 60005 BEAUVAIS

## Travaux supplémentaires encadrement, lavabo PMR et attente MAB

| N°  | Désignation   | Uté | Qté | Prix Unitaire | Prix Total         |
|-----|---|-----|-----|---------------|--------------------|
| A   | <i>Travaux supplémentaires comprenant</i><br><b><u>Avenant Technique plus et moins value</u></b>                                |     |     |               |                    |
| A.1 | <b><u>Plus Value</u></b>  |     |     |               |                    |
|     | Fourniture et pose de sèche Mains DYSON   | ens | 1   | 7 466,25 €    | 7 466,25 €         |
|     | Fourniture et pose d'un lavabo PMR supplémentaire suivant bordereau marché  | ens | 1   | 553,18 €      | 553,18 €           |
|     | Depuis les réseaux à proximité, alimentation du lavabo PMR en tube cuivre y compris rccords, supports et collier de fixation    | ens | 1   | 688,92 €      | 688,92 €           |
|     | Depuis la vidange à proximité, raccordement de la vidange du lavabo PMR en tube PVC y compris raccords                          |     |     |               |                    |
|     | Création d'une attente pour machine à boisson comprenant:   | ens | 2   | 434,96 €      | 869,92 €           |
|     | Alimentation eau froide en tube cuivre depuis le réseau le plus proche y compris raccords et colliers de fixation               |     |     |               |                    |
|     | Vidange en attente raccordé sur le réseau le plus proche y compris raccords, collier de fixation et siphon type machine à lever |     |     |               |                    |
|     | Percement d'un voile béton pour passage des réseaux   |     |     |               |                    |
|     | <b>Sous-total Plus Value</b>  |     |     |               | <b>9 578,27 €</b>  |
| A.2 | <b><u>Moins Value</u></b>   |     |     |               |                    |
|     | C6.5.6 sèche Mains à air pulsé bi direction sans élément chauffant  | ens | -6  | 729,37 €      | -4 376,22 €        |
|     | <b>Sous-total Moins Value</b>   |     |     |               | <b>-4 376,22 €</b> |
|     | <b>Sous-total Avenant Technique plus et moins value</b>   |     |     |               | <b>5 202,05 €</b>  |
|     | <b>Prix de vente total</b>  |     |     |               | <b>5 202,05 €</b>  |
|     | <b>T.V.A. 20,00%</b>  |     |     |               | <b>1 040,41 €</b>  |
|     | <b>Total T.T.C.</b>   |     |     |               | <b>6 242,46 €</b>  |

Entyté Génie Thermique & Electrique  
Travaux, Exploitation et Maintenance  
8 rue du bon médecin  
BP574 60005 BEAUVAIS

Travaux supplémentaires encadrement, lavabo PMR et attente MAB

### RECAPITULATION

|                       |                   |
|-----------------------|-------------------|
| MONTANT H.T.          | 5 202,05 €        |
| T.V.A. à 20.0%        | 1 040,41 €        |
| <b>MONTANT T.T.C.</b> | <b>6 242,46 €</b> |

Notre offre de prix est valable 3 mois à compter de sa date de remise.

Nos prix sont établis suivant les cours de la main d'œuvre et des fournitures en vigueur à la date du devis ; ils sont susceptibles d'être actualisés au moment de l'exécution des travaux. .

Nos prix sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de la remise de l'offre. Toute variation ultérieure de ces taux, imposés par la loi, sera répercutée sur ces prix.

Pour les devis avec une TVA à taux réduit, l'attestation simplifiée doit être obligatoirement retournée sous peine de l'application de la TVA à 20% lors de la facturation.

TRAVAUX NON PREVUS : tous ceux non décrits au présent devis.

A la commande, veuillez nous retourner un exemplaire du présent devis, muni de la mention manuscrite "BON POUR COMMANDE et EXECUTION", date, SIGNATURE et paraphe de chaque page, un acompte de 30% du montant TTC. Les travaux ne seront programmés qu'à la réception de ces deux éléments.

Pénalités de retard : A défaut de règlement à la date prévue, il sera appliqué une pénalité de retard correspondant à 3 fois le taux d'intérêt légal.

Suivant la loi N°2012-387 du 22 mars 2012, outre les pénalités de retard, une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement sera appliquée de plein droit à l'égard du débiteur professionnel en situation de retard de paiement. Dans l'hypothèse où les frais de recouvrement exposés seraient supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, une indemnisation complémentaire pourra être demandée sous réserve de justification.

Beauvais, le 08 juin 2023

RESPONSABLE PROJET  
Antoine LAUZIER

DIRECTEUR  
Philippe HUMBRECHT

CLIENT

(Porter les mentions manuscrites "Bon pour commande et exécution",  
signature et paraphe de chaque page)